

## L'agenda de vos enfants



### Journée de sensibilisation des enfants au handicap | Mercredi 20 mars (maternelle) et mercredi 15 mai (élémentaire)

Les enfants apprendront à écrire leur prénom en braille, à reconnaître les bruits du quotidien, échangeront sur l'autisme, participeront à un atelier de mise en situation à l'aveugle...

### Concert « Viens voir les musiciens » | Dimanche 7 avril à 11h et à 15h30, auditorium du conservatoire de Clamart

Depuis le début de l'année scolaire, plus de 100 élèves de CM1 se réunissent une fois par semaine pour une session de chant. Ils se produiront le 7 avril prochain avec l'Harmonie de Clamart et la maîtrise du conservatoire lors d'un concert sur le thème de Charles Aznavour.

### Journée de l'Europe | Mardi 14 mai à partir de 17h, salle Jacky Vauclair

Dans le cadre de la semaine nationale des langues vivantes, plusieurs classes réalisent une exposition sur les villes jumelles, à découvrir du 14 au 16 mai. La chorale qui rassemble plusieurs classes de CM1, participera également à cette journée.

### Fête des Petits Pois | Samedi 15 juin

Accompagnés de troupes d'artistes, les enfants défilent lors d'une parade, déployant les productions et costumes réalisés avec les équipes d'animation des accueils de loisirs. Cette année, le monde merveilleux de Jules Verne sera à l'honneur.

### Fête des CP | Jeudi 27 juin

### Fête des CM2 | Vendredi 28 juin

Changement de cycle, entrée au collège : ça se fête !



## Découvrez le nouveau site de la Ville

Simple et accessible sur mobile et tablette, le site de la Ville vous permet de suivre toute l'actualité de Clamart et d'effectuer vos démarches en ligne ! Pratique : planifiez les loisirs pour toute la famille grâce aux informations classées par âge.

Et aussi : rejoignez les 3 000 personnes déjà abonnées à la page Facebook de la Ville !

CLAMART.fr

Contact

Direction de l'Éducation  
Tél. : 01 46 62 35 35  
Courriel : education@clamart.fr

www.clamart.fr



mairie de  
Clamart



## La lettre des écoles mars 2019

### L'Éducation : la plus grande priorité de la Ville

Avec 13 millions d'euros alloués par an, l'éducation est le premier budget de la Ville. Mais plus qu'une dépense, c'est un investissement pour l'avenir. Qu'il s'agisse de l'encadrement, des propositions pédagogiques ou du bâti, nous agissons pour que nos enfants évoluent dans les meilleures conditions possibles.

À notre arrivée, l'ampleur de la tâche était grande. Comme beaucoup d'équipements publics, l'entretien des écoles avait été très longtemps négligé pour ne pas dire laissé à l'abandon. Notre engagement en 2014 était clair : que les établissements scolaires soient des lieux de vie sûrs et confortables. C'est pourquoi, malgré des contraintes budgétaires fortes, nous avons fait de la modernisation des écoles une priorité.

Ayant aussi à cœur de proposer une offre pédagogique moderne et de qualité, nous avons récemment mis en place un vrai parcours de compétences autour de l'anglais, du sport et de l'art. Des tableaux numériques interactifs ont fait leur apparition dans toutes les écoles élémentaires. Et le budget alloué pour des classes de découverte plus diversifiées et de meilleure qualité a été sensiblement augmenté.

Enfin, pour faciliter la vie des familles, l'accueil du soir a été élargi sans majoration de tarif et les démarches ont été simplifiées via le portail famille. C'est l'ensemble de ces actions qui contribue à faire de l'école un lieu fertile, d'épanouissement et de réussite.

Soyez certains que nous continuerons à faire de l'éducation notre plus grande priorité !



**Jean-Didier BERGER**  
Maire de Clamart,  
Président du Territoire  
Vallée Sud - Grand Paris



**Patrice RONCARI**  
Adjoint au Maire  
chargé des Affaires  
scolaires et périscolaires  
Conseiller territorial

# L'éducation : premier budget de la Ville

En mars, le budget de la Ville sera voté en conseil municipal. Entretien des écoles, cantine, sorties scolaires, classes de découverte... les écoles et les accueils de loisirs représentent le premier budget de la Ville. Ainsi, 5 000 enfants participent, tout au long de l'année, à des sorties scolaires, à des activités ludiques comme l'anglais, et profitent d'outils numériques dans des locaux entretenus et rénovés.

Chaque année :

**5 211**

élèves

**391**

agents, dont 157 agents d'entretien et de restauration, gardiens et ATSEM, 209 animateurs & 25 encadrants de proximité



**1 181 000€**  
dédiés au budget pédagogique des écoles (matériels, fournitures, sorties...)



**266 000 €**  
consacrés au budget pédagogique des accueils de loisirs (anglais, transports, sorties culturelles...)



**90 000€**  
affectés aux séjours de vacances



**60 000€**  
investis en 2018 pour l'achat de matériel numérique éducatif (robotique, informatique)



**100 000€**  
pour la gestion des offices (dont 37 692 € réfection ligne de self d'une école)

**170 000 €**  
de budget logistique et entretien des locaux (machines, produits d'entretien...)

## Les études surveillées

Organisées après la classe dans toutes les écoles élémentaires, les études dites « surveillées » permettent aux enfants de réviser leurs leçons avant de rentrer à la maison et de faire la transition entre le temps de l'école et le temps des loisirs. Des professeurs volontaires, rémunérés par la Ville, accueillent des groupes de 15 à 18 enfants de 16h30 à 18h. À l'issue des temps d'études, les enfants peuvent être accueillis par les animateurs dans les accueils de loisirs jusqu'à 19h.

**300 000€**

de budget dédié aux études surveillées par an

## Prenez la parole !

Afin de faciliter les échanges entre les parents d'élèves élus et les acteurs de la communauté éducative (responsables de site, référents pédagogiques et techniques, directeurs d'écoles, coordinateurs pédagogiques), le Maire et son adjoint en charge des affaires scolaires ont proposé de mettre en place des conseils péri-éducatifs. Tous les sujets concernant la vie des enfants à l'école ainsi que le fonctionnement des services périscolaires à Clamart y sont abordés. **Les prochains conseils péri-éducatifs auront lieu bientôt. N'hésitez pas à y participer.**



Les premiers conseils péri-éducatifs ont permis d'établir un premier bilan du projet éducatif innovant mis en place au début de l'année scolaire (parcours éducatif et sportif, apprentissage ludique de l'anglais, activités artistiques...)

ÉCOLE	DATE
Rochers - Fleury	Mercredi 10 avril (18h30-20h30)
Jardin Parisien - Louise Michel	Jeudi 11 avril (18h30-20h30)
Senghor - Plaine - Anne Franck	Mardi 16 avril (18h30-20h30)
Jules Ferry - Closiaux	Mercredi 17 avril (18h30-20h30)
Mairie - Gathelot	Jeudi 9 mai (18h30-20h30)
La Fontaine - Jean Monnet	Mardi 14 mai (18h30-20h30)
Moulin de Pierre	Mercredi 15 mai (18h30-20h30)
Petit Clamart	Jeudi 16 mai (18h30-20h30)

## Lutter contre le gaspillage alimentaire

Le saviez-vous ? La cuisine centrale, qui prépare les 5 000 repas servis chaque jour dans les écoles, les crèches et les clubs Améthyste, œuvre pour lutter contre le gaspillage en adoptant certains gestes :

- Produire au plus près des effectifs inscrits sur le portail famille (à J-1) et du nombre d'enfants présents à l'école (la production est adaptée en cas de sorties scolaires planifiées par l'Éducation nationale)
- Laisser les enfants choisir en fonction de leurs goûts en proposant 2 plats principaux et 2 fromages
- Proposer des aliments appréciés par les enfants : à la suite d'une étude menée à la fin de l'année 2018, par exemple, le pain de campagne a été remplacé par de la baguette

